

Sapinière-pessière à myrtille *Vaccinio myrtilli-Abietetum*

710

Identification de l'association

Entre 800 et 1400 m (étages montagnard inférieur et supérieur), la sapinière-pessière à myrtille est un climax stationnel acidophile (fig.710.1) associé aux roches pauvres en calcaire et à des terrains plats ou en pente douce, surmontant souvent un escarpement. Ces conditions géologiques et topographiques favorisent la formation d'un sol profondément décarbonaté, généralement surmonté de plusieurs centimètres d'un humus très acide, brut (mor) ou partiellement décomposé (moder), sous lequel un début de podzolisation est souvent observable. L'activité biologique fortement ralentie de ces sols limite la diversité floristique du sous-bois: seules les espèces acidophiles sont bien représentées, avec généralement beaucoup de myrtille et un important tapis de mousses.

C'est une association peu fréquente dont les seules stations recensées à ce jour dans le canton de Vaud se trouvent dans le Haut Jorat, entre Savigny et Froideville (carte C7.1). Dans le tableau de relevés (tabl.R7.1), un seul provient de la banque de données: les autres sont tirés d'un travail consacré aux groupements forestiers acidophiles du Jorat (Clot & al.1998). La présence de la sapinière-pessière à myrtille n'est toutefois pas exclue dans les Alpes, surtout sur flysch. L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B7.1).

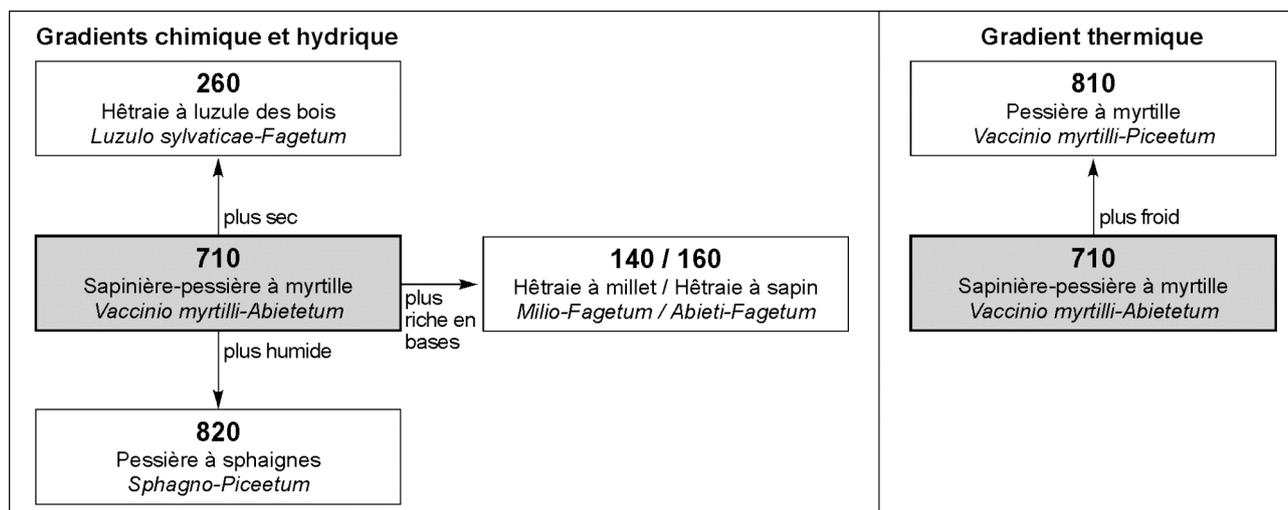


Figure 710.1 Position de la sapinière-pessière à myrtille par rapport aux associations les plus proches sur les gradients chimique, hydrique et thermique.

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à la hêtraie à luzule des bois **260** (*Luzulo sylvaticae-Fagetum*), plus xérophile:

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) minoritaire dans la strate arborescente et moins vigoureux que les résineux.
- f2 Présence d'espèces d'humus brut (groupe A3) et d'un tapis de mousses plus abondant et plus diversifié.
- s2 Sol plus humide, avec traces d'hydromorphie toujours observables au-dessus de 50-60 cm (tarière). Couche généralement plus épaisse d'humus peu ou pas décomposé.

Par rapport à la pessière à sphaignes **820** (*Sphagno-Piceetum*), plus hygrophile:

- F1 Faible présence des espèces d'humus tourbeux (groupe A32), dont le recouvrement cumulé n'excède pas 10%.
- s2 Sol dépourvu d'humus tourbeux et d'un horizon profond imperméable, de type gley.

Par rapport à la hêtraie à millet **140** (*Milio-Fagetum*, sous-associations 144, 147) et à la hêtraie à sapin **160** (*Abieti-Fagetum*, sous-associations 164, 167), moins acidophiles:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces mésophiles (groupe M) <5% et présence d'au moins une espèce acidophile à tendance hygrophile (groupe A12) ou acidophile d'humus brut (groupe A3). Les différentielles les plus régulières sont le bléchnum en épi (*Blechnum spicant*), le lycopode à rameaux annuels (*Lycopodium annotinum*) et l'hypne cimier (*Ptilium crista-castrensis*).

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) minoritaire dans la strate arborescente et moins vigoureux que les résineux.

- s2 Couche bien visible d'humus foncé (mor ou moder).

Par rapport à la pessière à myrtille **810** (*Vaccinio myrtilli-Piceetum*), moins thermophile:

- f1 Strate arborescente plus dense et régulière, riche en sapin (*Abies alba*) dans les peuplements naturels. Présence habituelle de quelques hêtres (*Fagus sylvatica*).

- f1 Absence des acidophiles de l'étage subalpin, comme le rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), la calamagrostide velue (*Calamagrostis villosa*) ou les espèces des pâturages acidophiles (groupe A33).

- s1 Altitude inférieure à 1400 m.

- s2 Sol non ou faiblement podzolisé (tarière).

Identification des sous-associations¹

La sapinière-pessière à myrtille est subdivisée en deux sous-associations en fonction de l'humidité du sol (fig.710.2). Toutes deux sont illustrées par des relevés typiques (tabl.R7.1), mais il n'y en a qu'une (715) qui compte suffisamment de relevés pour figurer aussi dans le tableau des syntaxons 700 (tabl.S7.1). La revue bibliographique (B7.1) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

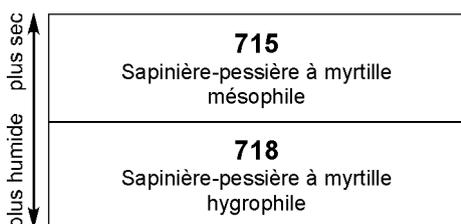


Figure 710.2 Ecogramme des sous-associations de la sapinière-pessière à myrtille.

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

Critères d'identification

Sous-association mésophile **715**:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces acidophiles de sol tourbeux (groupe A32) et des hygrophiles (groupe H) $\leq 1\%$.
- s2 Terrain plutôt convexe ou en bordure d'escarpement. Sol légèrement hydromorphe.

Sous-association hygrophile **718**:

- f1 Présence d'au moins deux espèces de sol tourbeux (groupe A32), surtout des sphaignes (*Sphagnum sp.*), en taches disséminées. Recouvrement cumulé de ces espèces et des hygrophiles (groupe H) $> 5\%$.
- s2 Terrain plutôt concave (légère cuvette). Sol nettement hydromorphe.

Identification des variantes

Aucune variante de cette association n'a été identifiée à ce jour dans le canton de Vaud.